

INTRODUCTION

Le commerce peut contribuer grandement à la productivité, à la croissance, aux revenus et à l'emploi. Il est indéniable que l'ouverture au commerce accroît les revenus nationaux. Le commerce peut aussi contribuer à la création de nouveaux emplois de meilleure qualité et à l'amélioration globale des conditions de travail. Il est essentiel pour le transfert de connaissances, de technologies et de compétences – et donc pour le développement. En effet, le commerce est dans la plupart des cas la plus importante source extérieure de financement du développement. L'Aide pour le commerce permet aux pays en développement de maximiser les gains du commerce en les aidant à analyser et à mettre en œuvre les accords commerciaux et à s'y adapter et en leur permettant de se doter des capacités d'offre et de l'infrastructure dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence au niveau international.

Le commerce international n'est pas un processus fluide. Il y a des frictions qui engendrent des coûts. Les coûts du commerce sont influencés par diverses politiques et procédures appliquées à l'intérieur des frontières. Celles-ci comprennent les mesures réglementaires non tarifaires, les restrictions à l'accès aux marchés, la disponibilité et le coût du financement du commerce et les obstacles généraux à l'activité commerciale, les prescriptions concernant les documents requis et le respect des procédures douanières, les longues procédures administratives et d'autres retards. De plus, elles s'appliquent à tous les stades de la chaîne du commerce international, notamment au niveau du transport et de la logistique. Les coûts élevés du commerce annulent de fait l'avantage comparatif en rendant les exportations moins compétitives.

Le fardeau des coûts du commerce pèse surtout sur les PMA, mais leur impact peut varier selon les régions. D'autres facteurs (comme l'enclavement) jouent aussi un rôle. Les PMA s'efforcent d'intégrer la question des coûts du commerce dans leur cadre national de politique de développement, avec l'aide du Cadre intégré renforcé et d'autres acteurs, mais les progrès accomplis en matière de réduction des coûts du commerce varient grandement. Un cercle vertueux de mesures nationales soutenues par l'Aide pour le commerce jette les bases de la diversification des exportations et permet d'attirer l'IED, comme on peut l'observer dans certains PMA – même si dans beaucoup d'autres, la situation reste problématique.

Les coûts du commerce déterminent la façon dont les entreprises des pays en développement se connectent aux CVM, et leur capacité à tirer parti de leur participation. Le fardeau des coûts du commerce pèse lourdement sur les PME, qui, compte tenu des effets positifs sur l'emploi et l'autonomisation, s'efforcent de plus en plus de stimuler une croissance inclusive et durable dans ce segment de l'économie. Les mesures non tarifaires posent un problème particulier aux PME, notamment pour se connecter aux chaînes de valeur.

Plusieurs catégories de mesures qui influent sur l'intégration dans les chaînes de valeur relèvent de l'Initiative Aide pour le commerce, en particulier la facilitation des échanges et la qualité des infrastructures. L'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges représente une occasion historique de simplifier les procédures à la frontière et de réduire les coûts du commerce. L'Aide pour le commerce dans ce domaine a déjà permis d'obtenir des résultats tangibles, mais la mise en œuvre de l'AFE nécessite un soutien financier et technique soutenu, notamment pour les PMA et les pays sans littoral. Elle nécessitera aussi une approche cohérente aux niveaux régional et national qui fasse intervenir non seulement les douanes mais aussi les autres organismes présents aux frontières et le secteur privé.

L'Aide pour le commerce aide à réduire les coûts du commerce, en particulier lorsque les gouvernements partenaires, les communautés économiques régionales et les initiatives de corridor de transport intègrent cette question dans leurs stratégies de développement et quand d'autres sources de financement sont mobilisées afin d'assurer la viabilité à moyen terme. Si l'échelonnement est adéquat et si l'engagement des gouvernements, des partenaires de

développement et du secteur privé est soutenu, des progrès rapides sont possibles. Les recherches montrent que les initiatives régionales visant à réduire les coûts du commerce se développent dans certaines régions, alors que dans d'autres, les gains d'efficacité devant en découler ne se matérialisent pas. Les flux d'Aide pour le commerce se sont maintenus pendant la crise financière, et d'autres sources de financement du développement (c'est-à-dire de nouveaux acteurs et de nouvelles approches) voient le jour. La difficulté est de savoir comment utiliser cette aide comme catalyseur pour mobiliser d'autres sources de financement du développement, en gardant à l'esprit l'objectif d'une croissance inclusive et durable et en assurant la répartition équitable des fonds, en particulier pour les PMA.

Pour assurer la croissance inclusive et durable qui est au cœur du programme de développement pour l'après-2015, il faudra mener une action concertée et continue dans le domaine du commerce, notamment en matière de réduction des coûts du commerce. Il est possible d'utiliser l'Aide pour le commerce pour mobiliser d'autres sources de financement et comme catalyseur de la transformation durable qui est au centre des ODD. La réduction des coûts du commerce est un domaine dans lequel le secteur privé a beaucoup à apporter – et la communauté du développement beaucoup à apprendre sur la façon d'intégrer le secteur privé dans les cadres de planification du développement.

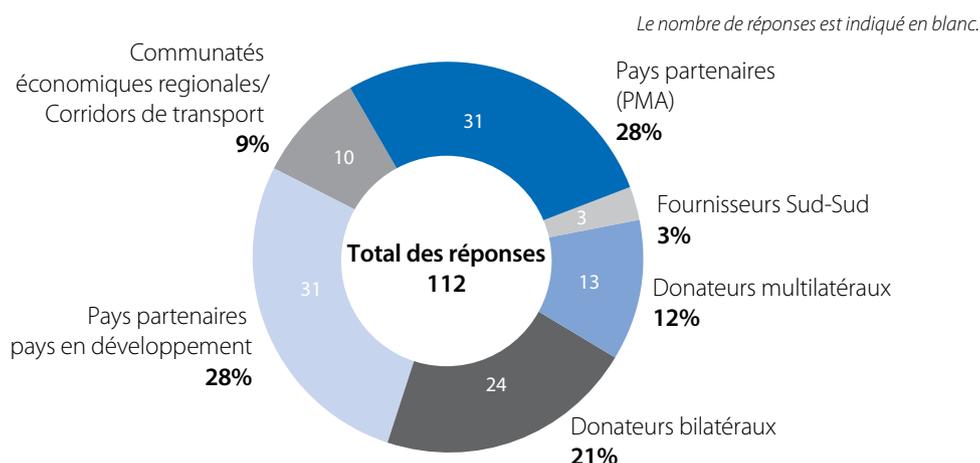
SUIVI DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Le présent rapport est le cinquième rapport de suivi de l'Aide pour le commerce. Il vise à établir un lien entre la responsabilité aux niveaux local et régional et un processus d'examen global afin de constituer des partenariats véritables et de créer des incitations pour obtenir des résultats en termes de performances commerciales, de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le cadre de suivi assure la transparence concernant la demande d'Aide pour le commerce, sur la base des paramètres suivants: degré de priorité accordé au commerce dans les stratégies de développement, réponse en termes d'engagements et de décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, résultats en termes de renforcement des capacités commerciales et impact en termes de performances commerciales et de réduction de la pauvreté.

Le cadre comprend un volet qualitatif et un volet quantitatif. Le volet qualitatif est basé sur des auto-évaluations, des cas d'expérience, des évaluations et des études empiriques. Le volet quantitatif suit les flux d'Aide pour le commerce au niveau mondial sur la base des données provenant du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE, en suivant les indicateurs de l'Aide pour le commerce les mieux adaptés à la mesure des flux d'Aide pour le commerce définis par l'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce (WT/AFT/1).

QUI A PARTICIPÉ À L'EXERCICE DE SUIVI?

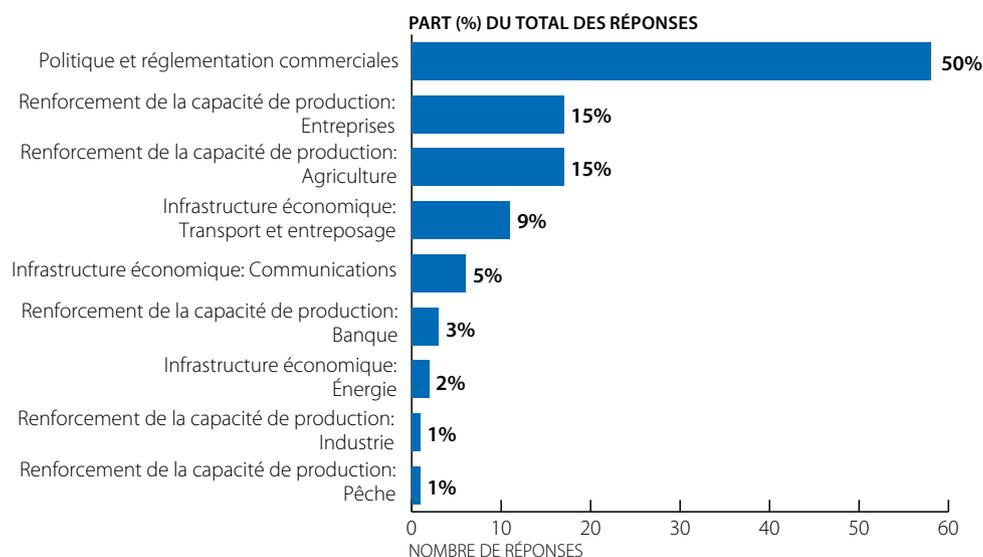
En 2015, 62 pays en développement (dont la moitié étaient des PMA) ont présenté une auto-évaluation de l'Aide pour le commerce dans le cadre de l'exercice de suivi. En outre, dix organismes chargés de faciliter les échanges au moyen de corridors de transport ont participé pour la première fois à cet exercice. Au total, 37 donateurs ont participé à l'enquête de 2015, dont 24 donateurs bilatéraux et 13 donateurs multilatéraux. Par ailleurs, trois fournisseurs d'assistance liée au commerce Sud-Sud (Chine, Chili et Indonésie) ont présenté une auto-évaluation. Toutefois, les données statistiques sur leurs programmes sont insuffisantes et elles doivent être obtenues auprès de sources indirectes (voir le chapitre 3).

Figure 0.1 Questionnaires, par répondants

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933240669>

Dans le cadre de l'exercice de suivi 2015, il a été demandé aussi aux secteurs public et privé de présenter des cas d'expérience concernant les programmes d'Aide pour le commerce. Cette demande faisait suite au succès de l'invitation à présenter des cas d'expérience lancée en 2011, qui avait débouché sur une publication conjointe de l'OCDE et de l'OMC intitulée "Aid for Trade in Action" (OCDE/OMC, 2013). Cette invitation avait pour but d'examiner de manière plus approfondie les objectifs, les difficultés et les processus de l'assistance liée au commerce pour mieux comprendre les résultats – notamment ce qui fonctionnait bien dans la fourniture de l'Aide pour le commerce, quels étaient les principaux facteurs de succès et quels enseignements les gouvernements et les praticiens pouvaient tirer de l'expérience.

Figure 0.2 Cas d'expérience, par secteur

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933240678>

Au total, 117 cas d'expérience ont été présentés: 94 par le secteur public, 18 par le secteur privé et 5 par les ONG et les milieux universitaires. La moitié des cas d'expérience étaient axés sur le soutien au renforcement des capacités en matière de politique et de réglementation commerciales, en particulier pour les projets de facilitation des échanges. 35% des cas d'expérience portaient sur le renforcement des capacités de production, et le reste portait sur le renforcement de l'infrastructure. Quarante-cinq cas d'expérience portaient sur les projets réalisés dans les pays à revenu élevé, 27 sur les projets dans les PMA, 21 dans les PRITS, 11 dans les PRITI et 4 dans les APFR.

L'ampleur de la réponse reflète clairement l'engagement actif des Membres dans l'Initiative Aide pour le commerce et leur réaction généralement positive à l'exercice de suivi global. La quantité d'activités décrites dans ces cas d'expérience montre à elle seule que les efforts en matière d'Aide pour le commerce sont substantiels, qu'ils ont pris racine dans un large éventail de pays et qu'ils commencent à occuper une place centrale dans les stratégies de développement. Le fait que près de la moitié des cas d'expérience ont été présentés par des pays en développement montrait bien l'importance de ces programmes et mettait en évidence le potentiel de partage de connaissances.

STRUCTURE DU RAPPORT

L'Initiative Aide pour le commerce a permis l'engagement actif de nombreuses organisations qui aident les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, à se doter de l'infrastructure et des capacités d'offre dont ils ont besoin pour se connecter aux marchés régionaux et mondiaux et pour améliorer leurs résultats commerciaux. Certaines de ces organisations ont rédigé des chapitres qui traitent d'aspects spécifiques de la question de la réduction des coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable et qui ont un rapport avec leurs domaines de compétence. En outre, le Forum économique mondial a présenté le point de vue des entreprises sur ces questions. Ces chapitres sont publiés sous la responsabilité des organisations internationales concernées.

Le **chapitre 1**, rédigé par l'**Organisation mondiale du commerce**, examine la question de l'importance des coûts du commerce pour une croissance inclusive et durable. Il définit les coûts du commerce et explique que les politiques sont importantes pour réduire ces coûts sur les marchés de biens et de services. Il illustre ensuite l'ampleur des coûts du commerce pour de nombreux pays en développement et il montre que la réduction de ces coûts se traduira par une augmentation des échanges et éventuellement des revenus, en particulier dans les pays en développement. Il explique comment les gouvernements des PMA et des pays en développement utilisent l'Aide pour le commerce afin de soutenir les actions menées en vue de remédier aux coûts élevés du commerce et d'intégrer les pays dans les réseaux commerciaux régionaux et mondiaux. L'analyse montre qu'il y a de bonnes raisons de penser que les pays en développement et leurs partenaires prennent cette question au sérieux et que leur action dans ce domaine s'appuie sur de solides fondements théoriques et pratiques.

Le **chapitre 2**, rédigé par la **Banque mondiale**, s'appuie sur les avancées récentes de la théorie du commerce et des études empiriques pour déduire les coûts du commerce des modes d'échange et de production observés dans les pays. Ces éléments sont ensuite utilisés pour décrire l'évolution récente des coûts du commerce, en mettant l'accent sur le monde en développement. Les données montrent que les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu, souffrent de coûts du commerce relativement élevés. Certains pays à revenu intermédiaire ont réussi à réduire ces coûts, mais les pays à faible revenu et les pays d'Afrique subsaharienne le font beaucoup plus lentement, et risquent de rester en marge de l'économie commerciale mondiale. Toutefois, les recherches empiriques donnent à penser que diverses mesures peuvent être efficaces pour réduire les coûts du commerce, comme notamment celles qui visent à faciliter les échanges et à améliorer la performance logistique, la connectivité et l'environnement économique.

Le **chapitre 3**, rédigé par l'**Organisation de coopération et de développement économiques**, analyse les politiques, les priorités et les flux en matière d'aide pour le commerce. Il indique que 246,5 milliards de dollars EU ont été décaissés au titre de l'Aide pour le commerce entre 2006 et 2013, à quoi s'ajoute un montant de 190 milliards de dollars EU au titre des autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce. Le chapitre résume ensuite les conclusions d'études empiriques, d'évaluations et d'études de cas montrant l'impact de ce soutien lié au commerce. Une autre section examine les priorités des pays partenaires et des pays donateurs en rapport avec le commerce et cherche à savoir si les donateurs alignent leur soutien sur ces priorités, y compris pour réduire les coûts du commerce. La dernière section analyse les perspectives à court terme pour les flux d'Aide pour le commerce.

Le **chapitre 4**, rédigé par l'**Organisation mondiale du commerce**, traite de l'accord historique que représente l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE). Il commence par une brève explication du nouvel accord. Puis il analyse les besoins des pays en développement et, en particulier, des pays les moins avancés (PMA), ainsi que le soutien mis à disposition par les donateurs qui communiquent des données au SNPC de l'OCDE. L'AFE offre un nouveau cadre pour le soutien important et continu fourni par les donateurs au cours des dernières années en vue de faciliter les échanges. Il s'en dégage de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de certaines des dispositions de l'Accord, avec les avantages en découlant. Toutefois, les pays en développement craignent toujours que le soutien spécifique nécessaire pour mettre en œuvre les dispositions de la catégorie C (celles dont l'application nécessite un soutien) ne soit pas disponible ou adapté à leurs difficultés de mise en œuvre – crainte qui a amené l'OMC à créer le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges.

Le **chapitre 5**, écrit par le **Cadre intégré renforcé**, est axé sur la réduction des coûts du commerce et les PMA. Il commence par examiner pourquoi les coûts du commerce sont importants, en particulier pour les PMA. Puis il analyse les tendances des coûts du commerce des PMA au cours des dix dernières années. La section suivante de ce chapitre examine les priorités des PMA en matière de réduction des coûts du commerce et le rôle des partenaires de développement. S'appuyant sur l'expérience du CIR, le chapitre examine aussi ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et quelles améliorations sont nécessaires pour remédier aux difficultés liées aux coûts du commerce que rencontrent les PMA.

Le **chapitre 6**, rédigé par l'**OCDE**, examine en quoi les coûts du commerce et la facilitation des échanges influent sur la capacité des entreprises de se connecter aux chaînes de valeur (CVM) régionales et mondiales. Il commence par une analyse des chaînes de valeur mondiales et régionales et examine en particulier comment les pays participent aux CVM et ce qui détermine leur participation. Le chapitre offre ensuite une perspective régionale sur les coûts du commerce et, plus particulièrement, sur l'infrastructure commerciale et la facilitation des échanges. Puis il examine les initiatives régionales en matière d'Aide pour le commerce (et de facilitation des échanges) et leurs résultats.

Le **chapitre 7**, rédigé par le **Centre du commerce international**, analyse comment l'Aide pour le commerce peut aider à réduire le fardeau des coûts du commerce pour les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement. Tout d'abord, il définit les PME et explique pourquoi les coûts fixes du commerce sont importants pour elles. Ensuite, il expose la perception des coûts du commerce, en particulier des coûts fixes, par les PME. Puis il traite de la façon dont les institutions d'appui au commerce peuvent aider à réduire ces coûts ainsi que d'autres coûts, qui sont souvent liés à la difficulté pour les PME de trouver des acheteurs.

Le **chapitre 8**, rédigé par l'**OCDE**, examine comment accroître l'engagement du secteur privé dans l'Aide pour le commerce. Il décrit d'abord l'évolution du contexte de la coopération public-privé pour le développement, puis il analyse comment les pays de l'OCDE encouragent la participation du secteur privé pour favoriser la croissance économique et le développement. Il traite ensuite du soutien apporté par les donateurs pour renforcer les capacités de production et examine les résultats de ces programmes. La dernière section met en lumière certains enseignements tirés de la collaboration avec le secteur privé en vue d'obtenir des résultats en matière de développement.

Le **chapitre 9**, rédigé par la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**, traite du rôle du commerce dans le programme de développement pour l'après-2015 et des implications pour l'Initiative Aide pour le commerce. Il explique que le commerce est un moyen de réaliser les objectifs de développement durables (ODD) et peut aider les PMA à les atteindre. Pour finir, il montre comment l'utilité de l'Aide pour le commerce peut être renforcée dans le nouvel environnement de développement.

Le **chapitre 10**, rédigé par le **Forum économique mondial**, indique qu'il est important d'associer le secteur privé dès le début à la planification de l'Aide pour le commerce. Un dialogue constant entre les pouvoirs publics et le secteur privé peut aider à adapter les réformes aux besoins des utilisateurs et à améliorer leur impact. Le chapitre explique que cela ne devrait pas se limiter aux questions commerciales mais devrait s'appliquer aussi aux questions d'investissement. Enfin, le chapitre fournit quelques exemples d'initiatives réussies prises par des entreprises en vue d'atteindre les points de bascule pour le commerce.

Le **chapitre 11**, rédigé par l'**OCDE** et l'**OMC**, examine la question de savoir si l'Initiative Aide pour le commerce est encore adaptée pour aider les pays en développement, en particulier les PMA, à se doter de la capacité d'offre et de l'infrastructure commerciale dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les Accords de l'OMC et en tirer profit et, plus généralement, pour accroître leurs échanges. La conclusion met en lumière certains des principaux résultats et défis de l'Initiative et suggère qu'un effort axé sur la réduction des coûts du commerce et de l'investissement pourrait servir de point de ralliement pour des approches intégrées visant à assurer un développement inclusif et durable.

Le reste du rapport contient les **fiches concernant l'Aide pour le commerce** pour les pays qui ont participé à l'exercice de suivi et les **données statistiques sur l'Aide pour le commerce** utilisées dans le rapport. Enfin, tous les renseignements utilisés dans le présent rapport, y compris les auto-évaluations et les cas d'expérience, sont disponibles sur le site Web OCDE/OMC consacré à l'Aide pour le commerce: www.aid4trade.org.

TABLEAU 0.1 Réponses au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

	Total général	Pays partenaires	PMA	Donateurs	Coopération Sud-Sud
Réponses 2015	Sud-Sud	62	31	37	3
Réponses 2013	133	80	36	43	9
Réponses 2011	146	84	31	43	10

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

TABLEAU 0.2 Réponses des pays partenaires au questionnaire sur l'aide pour le commerce

Région	Réponses au questionnaire 2015	Réponses au questionnaire 2013
Afrique (28)	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zimbabwe	Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe
Pays arabes et Moyen Orient (1)	Yémen	Jordanie, Oman, Yémen
Asie et Pacifique (14)	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Salomon, Indonésie, RDP lao, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Thaïlande, Tonga, Vanuatu	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tuvalu, Vanuatu
Europe centrale et orientale et Asie centrale (1)	Afghanistan	Afghanistan, Turquie
Amérique latine et Caraïbes (18)	Antigua-et-Barbuda, Belize, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay
PMA (31)	Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Comores, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, RDP lao, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Népal, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Îles Salomon, Tanzanie, Tchad, Togo, Vanuatu, Yémen	Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Samoa, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, Zambie

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

TABLEAU 0.3 Réponses des pays donateurs au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

Région	Réponses au questionnaire 2015	Réponses au questionnaire 2013
Donateurs bilatéraux (24)	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, PNUD-Ouzbékistan, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Taipei chinois, UE	Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taipei chinois, UE
Donateurs multilatéraux (13)	BAfD, BA5D, BERD, BID, BIsD (SIFC), ITC, CNUCED, PNUD, CEA-ONU, CEE-ONU, ONUDI, CESAP, Banque mondiale	BAfD, BERD, CIR, FAO, BID, FMI, BIsD, ITC, CNUCED, PNUD, CEA-ONU, CEE-ONU, ONUDI, Banque mondiale, OMC

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

TABLEAU 0.4 Réponses des fournisseurs de coopération Sud-Sud au questionnaire sur l'Aide pour le commerce

Région	Réponses au questionnaire 2015	Réponses au questionnaire 2013
3	Chili, Chine, Indonésie	Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Indonésie, Maroc, Maurice, Mexique, Oman, Soudan

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

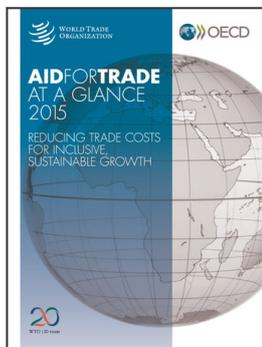
TABLEAU 0.5 Réponses au questionnaire destiné aux communautés économiques régionales/corridors de transport

Réponses au questionnaire 2015	Communautés économiques régionales	Régions
10	NCTTCA, OECO, Trade Mark East Africa, SIECA, OCTA, COMESA, CARICOM, SADC, PIFS, CEDEAO	Afrique (5), Amérique latine et Caraïbes (3), Asie et Pacifique (2)

Source: Exercice conjoint de suivi de l'Aide pour le commerce OCDE/OMC (2015).

RÉFÉRENCE

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2013), *Aid for Trade in Action*, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201453-en>, Éditions OCDE, Paris.



Extrait de :

Aid for Trade at a Glance 2015

Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/aid_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2016), « Introduction », dans *Aid for Trade at a Glance 2015 : Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2015-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.